

Conditions générales de vente (CGV) pour la prestation de services

(Version 2.0)

1 Objet

Validato Sa, dont le siège social est situé à Claridenstrasse 34, 8002 Zurich, Suisse, y compris toutes les sociétés qui sont des filiales de Validato SA (ci-après dénommé "**Validato**"), fournit au client (le "**Client**") des services dans le domaine de la vérification d'informations pertinentes (par exemple, intégrité financière, conflits d'intérêts potentiels, etc.) sur des employés actuels ou futurs, des prestataires et des tiers (chacun individuellement dénommé le "**candidat**") ainsi que la vérification des informations fournies par le candidat (ex : expérience professionnelle, formation, etc.). L'examen et la vérification effectués par Validato concernant un candidat est envoyé au client sous la forme d'un rapport de validation électronique (le "**Rapport de validation**").

Ces conditions générales ("**CGV**") s'appliquent à ce qui précède et à d'autres services (les "**Services**") que Validato fournit directement ou indirectement au client. À l'achat d'un pack de services, ces conditions générales sont considérées comme acceptées par le client.

2 Pack de services

Le client achète les pack de services souhaités dans l'espace client de la plateforme en ligne Validato. Lorsqu'une réservation est effectuée, il y a réalisation d'un contrat individuel entre le client et Validato.

3 Prix

Sous réserve d'autres offres, tous les prix s'entendent dans la monnaie indiquée, majorés des taxes et charges applicables (par exemple la TVA).

Validato se réserve le droit de modifier les prix à tout moment. Les prix applicables sont ceux en vigueur sur la plateforme en ligne de Validato au moment de la réservation d'un service. Si les frais de tiers pour un aspect à vérifier dépassent les frais demandés par Validato pour cet aspect, cette vérification ne sera effectuée que sur demande expresse du Client et après que celui-ci a accepté de prendre en charge les frais de tiers.

4 Paiement

Le Client paiera les Services commandés en utilisant l'un des moyens de paiement proposés par Validato et sélectionnés par le Client au cours du processus de réservation.

Si le paiement est effectué par facture, le montant facturé est dû et payable dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture. Si le paiement n'est pas reçu dans ce délai, Validato peut adresser un rappel de paiement au Client. Si le Client ne paie pas dans le délai indiqué dans le rappel, il est automatiquement en demeure sans autre avis. À compter de la date du défaut, des intérêts moratoires au taux de 5 % par an sont dus. En cas de retard de paiement, Validato est en droit d'exiger un paiement anticipé pour les Services en cours ou futurs, de suspendre la fourniture des Services et/ou de retenir la remise de tout Rapport de validation jusqu'au paiement intégral de tous les montants impayés.

Le Client ne peut compenser aucune créance avec les créances de Validato, sauf si ces créances ont été expressément reconnues par écrit par Validato ou ont été définitivement tranchées par un tribunal compétent.

5 Obligations de Validato

5.1 Prestation de services

Sauf convention contraire, Validato remplit son obligation en fournissant le service convenu conformément au pack de services réservé. La prestation comprend les services qui sont ou ont été publiés en ligne au moment de la conclusion du contrat et ont été réservés par le client. Les services de Validato sont fournis exclusivement en ligne.

5.2 Personnel auxiliaire

Validato a le droit de faire appel à des personnes auxiliaires pour fournir l'ensemble de services convenu. Ce faisant, Validato doit s'assurer que la personne auxiliaire répond au respect de toutes les dispositions légales impératives.

6 Obligations du client

6.1 Généralités

Pour la fourniture des services par Validato, il est toujours nécessaire que les informations relatives au candidat soient collectés via la plateforme en ligne de Validato et que le candidat soumette une déclaration de consentement à Validato. Il est de la responsabilité du client de s'assurer que les informations sur le candidat soient fournies et que la déclaration de consentement soit disponible et légalement délivrée par le candidat. Le client est tenu de prendre immédiatement toutes les précautions nécessaires à la fourniture du service par Validato ou d'inciter le candidat à prendre les précautions appropriées. Il est dans la responsabilité du client de s'assurer que les informations fournies sont à jour, exactes et conformes aux règles et aux lois en vigueur.

6.2 Plateforme en ligne

Avec l'inscription en ligne, le client a accès à la plateforme en ligne sécurisée de Validato. En s'inscrivant, le client confirme qu'il dispose d'une capacité d'action illimitée ou qu'il est dûment légitimé. Dans l'espace sécurisé de la plateforme en ligne, le client peut saisir des utilisateurs supplémentaires pour son compte et gérer leurs droits. Validato n'a aucune obligation de vérifier l'exactitude des informations fournies par le client. Le client est responsable du stockage sécurisé des données d'accès et des mots de passe pour la plateforme en ligne pour lui-même et les utilisateurs enregistrés, ainsi que du contenu des données et informations collectées. Validato est en droit de contrôler le comportement des clients dans le cadre de l'utilisation de la plateforme en ligne. L'accès du client à la plateforme en ligne peut être bloqué et supprimé par Validato si le client n'a plus réservé de pack de services depuis plus de 18 mois auprès de Validato. Tout crédit restant sur le compte du client sera perdu au profit de Validato.

7 Prestations

7.1 Retrait

Les deux parties ont le droit de résilier le contrat à tout moment. Les pack de services réservés par le client sont dus en totalité. Les frais restent dus même si un candidat ne soumet pas ou révoque la déclaration de consentement, si les informations nécessaires ou la déclaration de consentement pour un examen ne sont pas disponibles ou si la demande est devenue obsolète pour le client.

7.2 Garantie

Validato fait des efforts afin de fournir ces services d'une manière diligente. Cependant, Validato ne peut garantir l'exactitude et l'objectivité du contenu, l'exhaustivité et la fiabilité ou la qualité des informations fournies dans le rapport de validation. Validato doit être informé immédiatement de tout problème.

Il appartient au client d'interpréter les informations contenues dans le rapport de validation et de prendre les décisions nécessaires en fonction de ce dernier. Le client s'engage à dégager la responsabilité de Validato en cas de réclamation d'un candidat ou d'un tiers basée sur une interprétation ou une décision du client.

Validato s'efforce d'assurer une haute disponibilité de la plate-forme en ligne. Validato et le client sont tenus de prendre les mesures appropriées dans leur sphère d'influence pour se protéger contre les intrusions de tiers, y compris les logiciels malveillants et autres activités nuisibles.

7.3 Responsabilité

Une responsabilité pour tout dommage indirect et dommage consécutif est totalement exclue. La responsabilité pour les dommages directs est limitée à la valeur respective du service acheté par le client. Cette limitation de responsabilité ne s'applique pas aux dommages directs causés suite à une négligence grave ou des actes intentionnels. Le client est tenu de signaler immédiatement à Validato tous dommages éventuels.

8 Droits de propriété intellectuelle

Tous les droits sur les produits, services et marques déposées sont détenus par Validato, dans le cas contraire, elle est autorisée à les utiliser par le propriétaire. Ni les présentes CGV ni le contenu des accords individuels associés abordent le transfert des droits de propriété intellectuelle. De plus, toute autre utilisation, publication et mise à disposition des informations, images, textes ou autres données que le client reçoit dans le cadre des présentes dispositions et du rapport de validation établi par Validato pour un candidat est interdite, sauf dans le cas d'un usage interne du client ou si cela est explicitement approuvé par Validato.

9 Protection des données

Validato peut traiter et utiliser les données enregistrées dans le cadre de la relation contractuelle pour se conformer aux obligations découlant du contrat. Validato prend les mesures nécessaires de sécurisation des données conformément aux dispositions légales. Le client accepte pleinement l'enregistrement et l'utilisation contractuelle des données par Validato et il a conscience que Validato est obligé et autorisé par ordonnance des tribunaux ou des autorités à divulguer les informations du client ou du candidat ou des tiers. Les données nécessaires à l'exécution de la prestation peuvent également être transmises à des personnes auxiliaires habilités ou à d'autres tiers.

Les données du candidat et le rapport de validation correspondant pour chaque pack de services réservé seront irrévocablement supprimés par Validato au plus tard 120 jours après la création du rapport. Il appartient au client de sauvegarder et d'enregistrer en temps utile le rapport de validation. Cela ne concerne pas les données anonymisées relatives au candidat, que Validato peut utiliser pour des évaluations statistiques.

Lorsqu'aucun accord individuel de traitement des données (Data Processing Agreement, DPA) n'a été conclu entre le Client et Validato, le DPA standard de Validato en vigueur au moment de la commande du/des Service(s) sélectionné(s), tel que publié sur la plateforme en ligne de Validato, s'applique et fait partie intégrante des présentes CGV.

10 Modifications

Ces CGV peuvent être modifiés par Validato à tout moment. La nouvelle version sera diffusée via une publication sur la plateforme en ligne Validato. Pour les clients, la version des CGV qui s'applique, est celle en vigueur au moment de la réservation du pack de services.

11 Priorité

Ces CGV prévalent sur toutes les dispositions et contrats plus anciens. Seules les dispositions des contrats individuels qui précisent les dispositions des CGV prévalent sur les présentes CGV.

12 Clause de sauvegarde

Si une disposition de ces termes et conditions est ou devient invalide, cela n'affecte pas

la validité du contrat. Les parties contractantes remplacent la clause invalide par une nouvelle valide, qui se rapproche le plus possible de l'objectif économique visé par la clause initiale invalidée. Il en va de même pour toute lacune du contrat.

13 Confidentialité

Les deux parties s'engagent à traiter de manière confidentielle les informations soumises ou utilisées dans le cadre de la relation contractuelle. Cette obligation reste valable même une fois le contrat terminé. Les parties imposent également cette obligation à leurs auxiliaires.

14 Cas de force majeure

Si la réalisation du contrat dans des délais raisonnables par Validato, ses auxiliaires ou des tiers est rendue impossible en raison d'un cas de force majeure, Validato sera libérée de l'obligation de réalisation pendant la période de force majeure et ensuite durant une période de démarrage raisonnable après sa fin. Si le cas de force majeure dure plus de 30 jours, Validato peut résilier le contrat. Dans ce cas, Validato devra rembourser intégralement à son client les versements déjà réalisés. Toute autre réclamation, en particulier, les demandes de dommages et intérêts en cas de force majeure sont exclues.

15 Droit applicable / juridiction de compétence

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse. Dans la mesure où aucune clause légale impérative ne s'applique, le tribunal situé à Zurich, Suisse, siège social de Validato SA, est désigné comme compétent. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente international de marchandises (SR 0.221.211.1) est explicitement exclue.